

PPRI du bassin de Brive la Gaillarde  
Cartographie des enjeux

Commune d'Ussac

Vu pour être annexé  
à notre arrêté en date de  
ce jour :

TULLE, le 29 JAN. 2019

Le Préfet,



Frédéric VEAU

Échelle : 1 / 5000

Septembre 2017

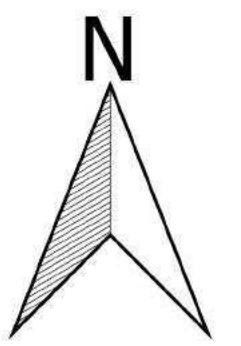
N° 8 31 1109

**COPIE**

**ARTELIA**

Agence de Bordeaux

Parc Sextant - Bâtiment D - 6-8 Avenue des Satoïtes - CS 79948 - 33187 Le Haillan Cedex - France  
Tel. : 05 56 23 85 82 - Fax : 05 56 13 85 63 - www.arteliagroup.com



**Légende**

**Fond de plan**

— Limite de zone inondable

**Enjeux ponctuels**

● Habitat diffus

**Entreprises recensées**

● Entreprises de plus de 10 salariés  
● Autres entreprises (moins de 10 salariés  
ou salariés non connus)

**Aire d'accueil des gens du voyage**

● Aire d'accueil des gens du voyage

**Principaux établissements recevant du public**

▲ Type scolaire  
▲ Type stratégique  
▲ Type médical  
★ Autre

**Enjeux surfaciques**

■ Zones d'activités viabilisées à enjeux majeurs  
■ Enjeux futurs prioritaires  
■ Enjeux futurs  
■ Hypercentre - zone urbaine  
■ Hypercentre - zone économique  
■ Hypercentre - zone de loisirs  
■ Zone urbaine : zone d'habitat  
■ Zone urbaine : zone économique  
■ Zone urbaine : habitat regroupé notable  
■ Zone urbaine : zone de loisirs  
■ Autre : habitat regroupé  
■ Autre : zone économique  
■ Autre : zone de loisirs  
■ Equipement sportif majeur

**Ouvrages techniques**

▲ Centre d'élimination des déchets  
— Voiries principales inondables

**Réseau**

▲ Gaz  
▲ Pompage  
▲ Poste de transformation électrique  
▲ Réseau téléphonique  
▲ Poste de refoulement